

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

28 NOVEMBRE 2016

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 28 novembre 2016 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Diane Dupuis, conseillère au siège # 1
Marc Boucher, conseiller au siège # 2
Germain Émond, conseiller au siège # 3
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Sont absents : Serge Chrétien, maire

Claude Laflamme, conseiller au siège # 4
Mario Lévesque, conseiller au siège # 5

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Renaud Robinson, maire suppléant. Les membres absents ont reçu l'avis de convocation tel que prévu au Code municipal.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumond, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Soumission – 13, rue de la Montagne – Secteur Gros-Morne
 - a. Adjudication
 - b. Mandat pour contrat notarié
3. Camionnette GMC Sierra 2500 HD
 - a. Adjudication
 - b. Achat d'un chasse-neige pour camionnette GMC Sierra 2500 HD
4. Passerelle Gros-Morne
 - a. Certificat de réception provisoire
 - b. Acceptation de la dépense et retenue de garantie
5. Devis pour l'étude préliminaire – Assainissement des eaux usées Gros-Morne
6. Devis pour la reconstruction du mur de soutènement – Chemin du Portage
7. Entente Mont-St-Pierre – Services professionnels - Eaux usées et potable
8. Période de questions
9. Levée de la session

185-11-2016 CAMIONNETTE GMC SIERRA 2500 HD – ADJUDICATION

Considérant que l'appel d'offres déposé sur le SEAO a pris fin le 28 novembre 2016 et qu'une seule soumission a été déposée;

Considérant que le camion offert est de l'année 2017 et que le délai de livraison peut s'étaler jusqu'à 100 jours plutôt qu'un maximum de 75 jours;

Considérant que sur demande de la Municipalité, le soumissionnaire consent à renoncer au financement par Crédit-bail;

Sur proposition de Marc Boucher,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis considère le délai de livraison non dérogoire au devis d'appel d'offres et déclare la soumission conforme ;

QUE la Municipalité accorde le contrat d'acquisition d'un camion GMC Sierra 2500 HD – Année 2017 à l'entreprise Laurier Station Chevrolet Buick GMC au coût de 55 565,12 \$, taxes incluses avec paiement au comptant à la livraison.

La secrétaire-trésorière certifie que les crédits sont disponibles au fonds de roulement et à l'excédent de fonctionnement cumulé pour la dépense nette autorisée dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

186-11-2016 ACHAT D'UN CHASSE-NEIGE POUR CAMION GMC SIERRA 2500 HD
Considérant qu'il est requis d'acquérir un chasse-neige pour le camion GMC 2017 en commande ;

Considérant que Les Produits Métalliques A.T. inc. ont déposé une soumission pour la fourniture et l'installation d'un chasse-neige incluant les équipements suivants :

Gratte FISHER, modèle XLS
Déflecteur en caoutchouc
Barre LED 22,6"
Lames de rechange
Patins de rechange

Sur proposition de Marc Boucher,
Appuyé de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte la proposition déposée par Les Produits Métalliques A.T. inc. telle qu'indiquée au bordereau de soumission no.1464 au coût de 13 758 \$, taxes non incluses.

La secrétaire-trésorière certifie que les crédits sont disponibles aux activités de fonctionnement de l'année 2016.

Proposition adoptée.

187-11-2016 PASSERELLE GROS-MORNE – CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE

Considérant que le projet de reconstruction d'une passerelle pour piétons sur la rue du Souvenir –secteur Gros-Morne a été terminé le 7 novembre 2016 par l'entrepreneur Construction P.P. Gagnon inc.;

Considérant que M. Jean-François Landry, chargé de projet, Stantec Experts-Conseils a certifié qu'au meilleur de sa connaissance, les travaux prévus aux documents contractuels ont été exécutés et que la construction est prête pour l'usage auquel elle est destinée ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyée de Marc Boucher,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise la directrice générale à procéder à la signature du certificat de réception provisoire relatif à la reconstruction d'une passerelle pour piétons pour et au nom de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Proposition adoptée.

188-11-2016 DEVIS POUR L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – SECTEUR GROS-MORNE

Considérant qu'un avis d'approbation quant aux termes de référence du devis d'appel d'offres du projet de collecte et d'assainissement des eaux usées du secteur Gros-Morne a été émis par la direction des infrastructures du MAMOT ;

Considérant qu'un avis juridique a été demandé auprès de la MMQ concernant certains aspects légaux de ce devis ;

Considérant que le barème d'évaluation de l'offre de services a été préparé conjointement avec le MAMOT et approuvé par ce dernier ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyé de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal approuve le devis d'appel d'offres de services professionnels # 2016-03 pour la réalisation d'une étude préliminaire dans le projet de collecte et d'assainissement des eaux usées pour le secteur Gros-Morne tel que déposé sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

Proposition adoptée

189-11-2016 DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT – CHEMIN DU PORTAGE

Considérant que la résolution 176-11-2016 convenait que la réalisation d'un "mur poids" comme infrastructure de remplacement du mur de soutènement du chemin du Portage – Secteur Gros-Morne serait la solution à prioriser ;

Considérant que la firme Stantec Experts-conseils ltée a été mandatée pour réaliser les plans et devis d'appel d'offres ;

Considérant que ces documents ont été déposés pour présentation au Conseil ;

Sur proposition de Marc Boucher,
Appuyée de Diane Dupuis,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis approuve les documents déposés et autorise la publication de l'appel d'offres sur le site du SEAO et dans le Journal Constructo à compter du 30 novembre 2016. L'ouverture des soumissions est prévue le 16 décembre 2016.

Proposition adoptée.

190-11-2016 ENTENTE MONT-ST-PIERRE – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'OPÉRATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE.

Considérant que la Municipalité de Mont-Saint-Pierre doit requérir les services d'un fournisseur externe pour effectuer la surveillance et le suivi de ses installations d'eau potable et d'eaux usées;

Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis est disposée et en mesure d'offrir ce service pour l'année 2017 ;

Considérant que les parties ont pris connaissance des modalités de l'entente à intervenir pour la prestation du service et des coûts associés ;

En conséquence,
Sur proposition de Germain Émond,
Appuyé de Marc Boucher,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à la fourniture de services professionnels pour l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées et de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Proposition adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

191-11-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Je, Renaud Robinson, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Renaud Robinson, maire suppléant

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.